Analyses, commentaires et informations sur l'actualité suisse
Depuis 1963, un point de vue de gauche, réformiste et indépendant
En continu, avec liens et commentaires, sur domainepublic.ch

1881

Edition PDF du 6 septembre 2010
Les articles mis en ligne depuis DP 1880 du 23 août 2010

DOMAINE PUBLIC

Dans ce numéro

Bref concours d'urbanité au Conseil fédéral (Yvette Jaggi)
Les régions urbaines abritent trois Suisses sur quatre. Et les quatre candidats au Conseil fédéral, qui ne s'en préoccupent pas trop

Voler avec un vieux coucou (André Gavillet)
L'isolationnisme de l'UDC dans le dossier militaire est d'autant plus nuisible que son représentant au Conseil fédéral tient le poste de commandement

L'armée indépendante et impuissante (Albert Tille)
Le chef des forces aériennes suisses lance une attaque destructive contre l'illusion d'une politique de défense autonome (Tages Anzeiger du 31 août)

Ni la libéralisation ni le statu quo ne sauveront La Poste (Jean-Daniel Delley)
Le maintien du monopole des lettres se justifie. Mais le service universel doit s'adapter aux nouvelles exigences

UE – CH: question de méthode (André Gavillet)
Relations avec l'Union européenne: le ressassement incite à changer de méthode

Bref concours d'urbanité au Conseil fédéral

Yvette Jaggi • 6 septembre 2010 • URL: http://www.domainepublic.ch/articles/15246

Les régions urbaines abritent trois Suisses sur quatre. Et les quatre candidats au Conseil fédéral, qui ne s'en préoccupent pas trop

Le 20 août dernier, deux semaines tout juste avant le choix par les groupes politiques de leurs favoris pour la double élection au Conseil fédéral, le concours était ouvert: c'était à qui représenterait le mieux les villes à l'Exécutif fédéral.

Les radicaux Ruedi Noser (Wetzikon/ZH) et Peter Malama (Bâle) se revendiquaient ouvertement citadins. Eva Herzog rappellait son appartenance au gouvernement du demi-canton de Bâle-Ville, qui fait aussi office d'exécutif pour la métropole rhénane. Jacqueline Fehr s'honorait de faire de la politique dans la sixième plus grande ville de Suisse, qui vient de passer le cap des cent mille habitants (Winterthour). De son côté, Simonetta Sommaruga soulignait qu'elle avait fait partie pendant huit ans de la municipalité de Köniz (38 000 habitants), la plus importante composante de l'agglomération bernoise – à part la ville-centre évidemment. Et Karin Keller-Sutter signalait qu'elle aussi avait fait ses deux législatures d'exécutif en sa ville natale de Wil (18 000 habitants) avant d'entrer au Conseil d'Etat de Saint-Gall. Au point que Johann Schneider-Ammann s'excusait presque de diriger son « empire en béton » (3000 collaborateurs, dont 1250 en Suisse) depuis une modeste cité de 13 000 habitants appelée Langenthal. Dans cette belle chorale urbaine, Hildegard Fässler introduisait une note différente, insistant sur la solidité de son ancrage dans un village de l'extrême-orient saint-gallois, proche du Rhin et du Liechtenstein.

Depuis que les groupes radical et socialiste ont désigné leurs candidats, le langage a changé. La villageoise et les citadins affirmés sont désormais hors course. Place aux représentants de valeurs mieux reconnues. Karin Keller-Sutter, à la tête du département de Justice et Police du canton de Saint-Gall depuis dix ans, se voit le porte-drapeau de toute la Suisse orientale, constamment présente au Conseil fédéral depuis 1913 sauf entre 1959 et 1971. Johann Schneider-Ammann se présente comme un acteur de cette économie réelle qui reprend des couleurs maintenant que la finance a fortement pâli sous l'effet d'une crise dont elle est elle-même largement responsable. Simonetta Sommaruga retrouve ses marques de défenderesse des consommateurs et de socialiste exigeante tant à l'égard de l'Etat que du secteur privé. Jacqueline Fehr confirme ses convictions et priorités politiques, sans s'appuyer sur le dynamisme de Winterthour, où vient d'avoir lieu une vente d'une importance exceptionnelle: la société Sulzer Immobilière a cédé le solde de ses terrains en ville à l'entreprise générale Implenia qui s'offre une surface égale à celle du Vatican pour 80 millions de francs.

Voilà donc les villes remises à leur place, au ixième rang des préoccupations des élus. Certes, elles se trouvent momentanément à la mode et font même très tendance dans le cas des métropoles européennes les plus branchées, parmi lesquelles Zurich se profile avec succès. Mais, fondamentalement, elles sont tenues à l'écart, comme on l'observe à l'Exposition universelle de Shanghai. Le pavillon national enchante les visiteurs avec l'image d'une Suisse alpine survolée par un télésiège pris d'assaut. Quant aux trois plus grandes villes du pays, Zurich, Genève et Bâle, qui ont uni leurs forces pour présenter leurs meilleures pratiques urbaines en matière de gestion de l'eau, elles se retrouvent dans les pavillons thématiques, beaucoup moins fréquentés par le grand public chinois. Les villes disposent certes de leur lobby au Palais fédéral, mais il ne compte de loin pas parmi les groupes de pression les plus puissants. L'arrivée en 1995 du Zurichois Moritz Leuenberger au Conseil fédéral avait donné une majorité momentanée aux élus issus des villes, avec Jean-Pascal Delamuraz (Lausanne), Ruth Dreifuss (Genève) et Flavio Cotti (Lugano).

Et pourtant: trois habitants de la Suisse sur quatre résident en région urbaine, pour la plupart dans l'une des trente agglomérations reconnues par les statisticiens. Les plus grandes cités, qui tendaient à se

dépeupler, bénéficient d'un mouvement de retour en ville (cf. DP 1788 [2]). Il y a quatre ans, les professeurs et chercheurs du « *Studio Basel* » de l'EPFZ tiraient un impressionnant Portrait urbain (cf. DP 1670 [3]) de la Suisse, histoire de contribuer à faire évoluer les images et surtout les esprits. Mais l'urbaphobie latente persiste, dans notre pays sans doute plus qu'ailleurs, fédéralisme et ferveur alpiniste obligent sans doute.

Toujours est-il que l'économie reprend le dessus. Sa remise en ordre de marche, symbolisée par la prochaine entrée de Daniel Vasella au Comité d'*economiesuisse*, passe par une nouvelle prise de responsabilités au sein des institutions. Y compris au Conseil fédéral, où les passages de l'économie à la politique ont de la tradition, en particulier dans les rangs radicaux. Le fils de Johann Schneider-Ammann, 59 ans, n'a que 31 ans, 24 de moins que Nicolas Hayek junior. Mais comment résister à l'appel de la patrie s'il est lancé par l'Assemblée fédérale?

Voler avec un vieux coucou

André Gavillet • 30 août 2010 • URL: http://www.domainepublic.ch/articles/15199

L'isolationnisme de l'UDC dans le dossier militaire est d'autant plus nuisible que son représentant au Conseil fédéral tient le poste de commandement

L'avion est une espèce mécanique de longue vie, si l'entretien est méticuleux. Le voyageur, pas toujours rassuré, découvre avec surprise les états de service vénérables de carlingues toujours en activité.

Les avions militaires obéissent à la même loi. Ils durent une génération ou plus. Pourtant ils ne sont pas conçus pour mourir de vieillesse. Ils sont avions de chasse ou de combat. Ce n'est pas le confort qu'offre le dernier modèle, mais des chances supérieures de gagner le duel. Dès lors, le renouvellement de la flotte aérienne ou d'une partie de la flotte est présenté avec des arguments non seulement économiques, mais dramatiques aussi: on ne peut abandonner la maîtrise du ciel, comme un charpentier qui renoncerait à couvrir la maison d'une toiture.

Mais, dernière donnée fondamentale, l'avion de combat a un prix exorbitant: le maximum de valeur technologique est enfermé dans un volume minimal. Son financement entre en conflit avec d'autres postes du budget militaire. D'où l'opportunité de faire le pari de la paix, de sauter une génération, de décider que le choix se fera dans vingt ans.

Interdépendance

Le report de l'achat d'avions de combat n'est pas une simple opération de planning, celle de renoncer au dernier modèle. Car les avions exigent des pilotes formés, entraînés. Aujourd'hui déjà cette formation est complétée occasionnellement par des stages à l'étranger. L'interruption des achats pour une génération impliquerait le transfert de la formation avec la collaboration d'un ou de plusieurs pays proches et amis. Donc une négociation poussée et une prise en charge des coûts élevée. Croire qu'on peut purement biffer le poste achats est trop simple. On peut renoncer aux machines, pas aux pilotes.

La négociation avec les pays proches est à la fois urgente et évidente concernant l'aviation. Mais il est quantité de domaines où il serait avantageux militairement de savoir qui fait quoi. Or, ce modeste « désarmement » (le voisin est un ami et non un ennemi potentiel) se heurte à l'hostilité politique de l'UDC.

Neutralité

L'UDC revendique une armée complète, couvrant l'ensemble du pays et dotée de moyens adéquats. Mais l'évolution technologique (par exemple la balistique des fusées à longue portée) et les coûts révèlent que cette armée serait impossible à maîtriser budgétairement et

inefficace en tant que modèle réduit. La collaboration réfléchie avec les pays proches est donc inéluctable. Or, elle est bloquée par un parti – placé sans réflexion politique au poste de commandement.

Le report de l'achat d'avions de combat démontre que l'indépendance passe par l'interdépendance. Il faudra du temps et de la persévérance pour la mettre sur pied et définir ses limites. Il n'est pas acceptable que cette orientation historique soit bloquée parce que la prétendue concordance tolère que l'homme qu'il ne faut pas soit à la place qu'il ne faut pas.

L'armée indépendante et impuissante

Albert Tille • 6 septembre 2010 • URL: http://www.domainepublic.ch/articles/15233

Le chef des forces aériennes suisses lance une attaque destructive contre l'illusion d'une politique de défense autonome (Tages Anzeiger du 31 août)

Le Commandant de corps Markus Gygax propose que notre pays se joigne à l'Agence européenne de défense pour se protéger des missiles à longue portée, véritable menace des années à venir. Le mythe helvétique de la défense autonome ne subit pas là sa première agression. En février 1998, la Commission d'étude pour les questions stratégiques, présidée par l'ancien secrétaire d'Etat Edouard Brunner, défend une intense coopération internationale pour garantir notre sécurité. Le Conseil fédéral reprend les conclusions de la Commission Brunner.
Son rapport de 1999 [8] lance le slogan de «*La sécurité par la coopération*».

Cette nouvelle stratégie de défense est possible en respectant la neutralité. Codifiée dans les Conventions de La Haye, la neutralité se borne à interdire à la Suisse de prendre part à une guerre entre deux Etats. La participation en temps de paix à des alliances militaires qui contraindraient le pays à s'engager automatiquement dans un conflit doit également être écartée. Pour le reste, la Suisse est libre de mener la politique étrangère qui garantit le mieux sa sécurité. Le Conseil fédéral préconise donc un développement marqué de la coopération internationale : une participation accrue aux actions de l'ONU en faveur de la paix ainsi qu'au Partenariat pour la paix de l'OTAN, une coopération avec la politique de sécurité naissante de l'Union européenne et une possible coopération militaire avec les Etats neutres de l'Europe. Mais, force est de constater que les actes ne correspondent que fort modestement à l'ambitieux programme de 1999. Aujourd'hui, la Suisse figure au 115e rang dans le classement des Etats membres de l'ONU en terme de moyens mis à disposition d'opérations de maintien de la paix, reconnaît Denis Froidevaux, vice-président de la Société suisse des officiers. Berne n'envoie pas de casques bleus armés et refuse de participer avec l'UE à l'opération Atalante de lutte contre la piraterie maritime. Bref, la coopération avec l'étranger est figée dans un gel sibérien, avec la complicité active des pacifistes au Parlement (cf. *DP 1867* [9]).

Publié en juin 2010, le Rapport sur la politique de sécurité [10], sans remettre formellement en cause les thèses d'ouverture défendues il y a dix ans, préfère mettre l'accent sur la coordination entre la Confédération et les cantons. Le Conseil fédéral de 2010 ne ressemble pas à celui d'il y a dix ans.

Aujourd'hui, c'est donc à l'intérieur même de l'armée qu'il faut chercher les forces d'ouverture. La récente prise de parole d'un officier supérieur en exercice aussi haut placé que Markus Gygax est un geste politique fort et inédit. Certes, un plus haut gradé encore, Christophe Kekeis, a condamné l'Alleingang militaire de la Suisse. Mais c'était en septembre 2008. Et le chef de l'armée venait de quitter son poste.

La prise de parole de Markus Gygax est courageuse. Mais sa stratégie de coopération avec l'Europe serait erronée. C'est en tous cas ce qu'affirme Otfried Nassauer, chef du centre d'information pour la sécurité transatlantique de Berlin. Un

bouclier antimissile hors de prix, inimaginable pour la petite Suisse, dépasse également les capacités de la seule Europe. Seule l'OTAN est adaptée à un tel projet. Sur la base de l'analyse de l'expert berlinois, trois réponses sont possibles. On peut simplement ignorer les nouvelles menaces comme le font les nostalgiques de la défense autonome avec l'armée des chars et de l'artillerie. Ceux qui, politiquement, n'ont pas froid aux yeux préconiseront une adhésion à l'OTAN en abandonnant une neutralité dépassée par l'histoire. Et, troisième solution, pourquoi ne pas jouer réellement la carte de la sécurité par la coopération? La Suisse demanderait une protection de l'OTAN en échange de son engagement massif et militaire en faveur de la paix.

Ni la libéralisation ni le statu quo ne sauveront La Poste

Jean-Daniel Delley • 6 septembre 2010 • URL: http://www.domainepublic.ch/articles/15239

Le maintien du monopole des lettres se justifie. Mais le service universel doit s'adapter aux nouvelles exigences

Les syndicats et la gauche veulent « *une poste forte* » qui conserve le monopole du courrier jusqu'à 50 grammes. Ils viennent de déposer [4] une initiative populaire [5] dans ce sens. La droite, elle, milite pour une libéralisation complète du trafic postal dont elle attend une baisse des tarifs. Le Conseil national tranchera au cours de la session d'automne. Pourtant l'avenir de La Poste ne se jouera pas d'abord sur le statut du trafic postal, mais sur la capacité du géant jaune à répondre aux besoins des usagers.

Rudolf Strahm, l'ancien surveillant des prix, en a fait la démonstration rigoureuse (*Tages Anzeiger, 25 mai 2010* [6]) : la fin du monopole sur le trafic des lettres conduira à une hausse des tarifs. Le trafic des lettres est une technologie sur le déclin. En une décennie, le volume traité par La Poste a diminué de moitié. Et la concurrence de la communication électronique accentuera cette évolution à la baisse. Avec la libéralisation, à savoir le partage du marché entre plusieurs prestataires, l'amortissement des investissements consentis par la régie pour rationaliser le tri – 1,3 milliard de francs – imposera des tarifs plus élevés. Cette logique implacable touchera également les opérateurs privés qui devront mettre en place une infrastructure coûteuse. Pour preuve, ces derniers revendiquent l'accès aux centres de tri, aux offices et aux boîtes aux lettres de La Poste. Dans la même logique, ils devraient également exiger de pouvoir emprunter les camions postaux ! Et Strahm de conclure que dans un marché en déclin exigeant des investissements lourds, la concurrence ne peut conduire qu'à une hausse des prix.

Les syndicats et la gauche militent donc à juste titre pour le maintien du monopole des lettres. Mais ils se trompent lorsqu'ils exigent le maintien du réseau des bureaux de poste, de plus desservis exclusivement par les employés de La Poste, au motif de préserver le service postal universel. Les besoins et les pratiques des usagers changent à grande vitesse. Déjà les agences postales gérées par l'épicerie du village offrent un meilleur service qu'un bureau postal ouvert deux ou trois heures par jour. La survie de La Poste dépend de sa capacité à s'adapter à ces besoins et pratiques. Le courrier digital – la lettre papier est scannée par La Poste et transmise électroniquement à son destinataire -, domaine où la poste suisse fait figure de pionnier [7] , supplantera tôt ou tard la distribution du courrier à domicile. Vouloir figer l'entreprise dans son fonctionnement actuel, c'est à coup sûr signer son arrêt de mort. Si, comme le revendique l'initiative des syndicats, La Poste doit pouvoir bénéficier d'une licence bancaire – tiens, la droite ne veut pas entendre parler de concurrence dans ce domaine ! – ce n'est pas pour financer un secteur du courrier déclinant, mais pour diversifier ses activités.

UE – CH: question de méthode

André Gavillet • 25 août 2010 • URL: http://www.domainepublic.ch/articles/15173

Relations avec l'Union européenne: le ressassement incite à changer de méthode

«La surprise, c'est qu'il n'y a pas de surprise», déclara en substance (si l'on peut dire) la conseillère fédérale Calmy-Rey lors de sa conférence de presse consacrée aux relations entre la Suisse et l'Union européenne. La Suisse va poursuivre dans le tricotage bilatéral [11] .

Ce refus d'annoncer, avec effets, une autre politique a déçu. Le NOMES [12] a par communiqué exprimé la déception des partisans de l'adhésion. Et pourtant ces apparences, celles de l'immobilisme, sont trompeuses. On peut y voir un signe d'ouverture: la volonté de tout remettre sur la table, y compris la fiscalité des cantons réputée non négociable. A quoi serviraient des propositions et des protestations prématurées? Mieux vaut laisser ouverts tous les champs de négociation.

Sous la responsabilité du Conseil fédéral, des rapports consciencieux, mais avant tout descriptifs, en 1999, puis en 2006, ont analysé les options européennes: l'adhésion, l'espace économique, le bilatéralisme. Qu'ajouter qui ne soit connu? Au lieu de répéter avantages et inconvénients sans choisir, ne faudrait-il pas se poser la question de la méthode? Doit-on se limiter à demander combien coûte le billet d'entrée pour une place selon que l'on choisisse le parterre, le balcon ou les galeries supérieures?

Le repositionnement

Avant d'engager avec ténacité des négociations, la Suisse doit refaire son bilan. D'elle-même, liquider des positions douteuses. Car elle ne saurait considérer comme une perte la renonciation à des avantages déloyaux. Elle ne peut défendre comme mérité l'apport de sociétés dont le bénéfice n'est pas imposé au niveau cantonal; de même pour d'autres types de sociétés, quand est outrepassée la ligne blanche de la concurrence fiscale.

Le choix de la méthode est simple. Ou bien considérer la structure actuelle comme un acquis et ne céder que ce qu'on nous *«arrachera»*. Quoique fière, la Suisse ne cède que sous la pression. Ou bien se replier sur une ligne défendable, celle d'une concurrence loyale. Mais quelle force intérieure obtiendra cette révision?

Certains objecteront que cette distinction est formelle. L'Union européenne a un objectif. Peu lui importe la date ou le libellé de la facture, si elle est honorée. Mais pour la Suisse la différence est essentielle. En corrigeant d'elle-même des positions abusives, elle se renforce. C'est ce que nous appelons le *«repositionnement»*, étape incontournable.

Ce journal et le site sont publiés par la SA des éditions Domaine Public
P.A. Alex Dépraz - Chemin de Chandieu 10 - CH 1006 Lausanne - CP 10-15527-9 Lausanne

Liens

1. http://www.domainepublic.ch/pages/1881#
2. http://www.domainepublic.ch/articles/9895
3. http://www.domainepublic.ch/articles/8872
4. http://www.swissinfo.ch/fre/politique_suisse/On_votera_sur_l_avenir_de_La_Poste.html?cid=28258258
5. http://www.admin.ch/ch/f/pore/vi/vis377.html
6. http://www.tagesanzeiger.ch/wirtschaft/unternehmen-und-konjunktur/Warum-die-Postliberalisierung-hoehere-Tarife-bringt/story/31918537?track
7. http://sc.tagesanzeiger.ch/dyn/account/login/index.html

8. http://www.admin.ch/ch/f/ff/1999/6903.pdf
9. http://www.domainepublic.ch/articles/11312
10. http://www.admin.ch/ch/f/ff/2010/4681.pdf
11. http://www.eda.admin.ch/eda/fr/home/recent/media/single.html?id=34656
12. http://www.europa.ch/index.asp?weblogaction=Theme&ID=339